

**FCPE Garbejaire-Valbonne, FCPE Sartoux, FCPE Ile-Verte, FCPE Daudet-Campouns, API Sartoux, Comité de Quartier Garbejaire Haut Sartoux.**

**Soutenues par la LIPEG.**

## **COMMUNIQUE de PRESSE n°2 du 16 juin 2010**

### **La lutte continue !**

**Ce soir 15 juin, les représentants de parents d'élèves FCPE et LIPEG des écoles de la Ville de Valbonne ont rencontré M. Christophe Etoire, adjoint délégué à la Réussite Educative.**

Après un (trop) long exposé de plus de 20 minutes de « remise en contexte » par ce dernier, quand il nous était consacré une heure et demie, **nous avons rappelé le front unitaire auquel il se heurte. Nous représentons toutes les écoles de la Ville. Plus de 600 personnes, dont les enseignants de nos écoles, ont signé notre pétition, et nous attendons un engagement politique clair.**

**Nous rappelons notre demande légitime de concertation.** En effet, la loi confère aux parents d'élèves un droit de co-éducateur, et les Conseils d'école auxquels nous siégeons ont pour mandat de définir les temps scolaires et périscolaires.

Et pourtant, **aucune des instances auxquelles nous siégeons** (Plan Educatif Local, Règlement Intérieur du Périscolaire, PLRE...) **n'ont été saisie de ce dossier** et contrairement à ce qu'indique le Maire, il ne nous a jamais été proposé de se dispenser du cadre ALSH pour l'accueil du soir ni de se débarrasser de 21 contractuels !

M. Etoire nous explique que les dossiers n'ont pas été correctement suivis du fait de la longue vacance à la Direction Générale des Services. De la même manière, le service Enseignement n'était plus dirigé depuis plus de deux ans et la Direction Loisirs Jeunesse, coordinatrice du Contrat Local de Réussite Educative vacante depuis des mois !

**Les enfants et les familles doivent-ils pâtir de ces dysfonctionnements graves ? En sont-ils responsables ?**

Et, à nouveau, **seuls des arguments comptables nous sont présentés.**

Nous sommes atterrés qu'une décision politique de démantèlement de ces services ne soit appuyée que sur une optique comptable. Dans une Commune riche, qui dispose, pour 12.000 habitants, du budget d'une Commune de 30.000 habitants !

Les salaires et charges des animateurs contractuels ne représente que 3 % de la masse salariale de la Ville. Et la mission qui leur est confiée est pour nous de la plus haute importance. Mais la Mairie persiste à vouloir la réduire.

Car, si pour elle se pose légitimement la question de la maîtrise de cette masse salariale, pour C. Etoire « *Maîtriser veut dire réduire.* »

Mais quelle garantie de pertinence avons-nous d'une analyse comptable, quand, s'agissant du budget de la Ville, l'adjoint aux Finances a préféré démissionner de sa délégation dans le courant de l'année ?

**Nous attendons des chiffres et surtout un projet. Nous ne les voyons pas.**

Nous réitérons notre demande de communication de l'audit récent et d'éléments chiffrés quant au nombre d'animateurs en poste actuellement et une projection du projet.

En Conseil d'école, on nous avait annoncé travailler sur un taux d'encadrement de 1 adulte pour 16 enfants en maternelle, 1 pour 25 en élémentaire, mais que ces chiffres n'étaient pas arrêtés.

Aujourd'hui, on nous parle de **1 pour 25 le soir en maternelle et 1 pour 30 en élémentaire**, avec une possibilité de « *baisser le curseur* », **laissée à l'arbitrage du seul Sénateur-Maire.**

Et dans ces chiffres sont inclus les responsables de structure qui ne sont pas là le soir et les responsables pédagogiques qui ne sont pas entièrement disponibles sur le terrain !

**La réalité, c'est que nous aurons 1 à 2 animateurs par école, secondés, le midi, par les personnels de cantine.**

Il s'agit alors de compléter ces services par des vacations ponctuelles. Donc la notion d'équipe et de projet est pour nous réellement mise à mal.

Car pour M. Etoire « 2 adultes pour 100 gamins pour encadrer les élèves qui jouent dans la cour, c'est suffisant ».

**Pour lui, la décision du non-renouvellement des 21 animateurs est actée, le projet (dont nous ne connaissons toujours pas l'ensemble) n'est pas gelé et aucune concertation nouvelle n'est proposée avant la mise en place de cette réorganisation à la rentrée.**

**La titularisation de certains de ces contractuels a été proposée. Combien ? Nous ne le savons pas.**

On nous dit vouloir favoriser **l'aide aux enfants en difficulté**, mais aucun projet concret ne nous a été présenté. Quelle réelle prise en compte des problèmes des quartiers défavorisés de Garbejaire peut être imaginée, quand l'adjoint délégué au quartier depuis des années préfère démissionner du Conseil Municipal par manque de moyens ? Quand sa remplaçante ne cherche même pas à nous rencontrer alors qu'elle est elle-même une ancienne élue FCPE de Garbejaire ? Quand les problèmes de préventions se posent de manière cruciale sur ce quartier ?

**Nous avons dénoncé, au-delà du quantitatif, les problèmes qualitatifs et de sécurité.** Le fait que les enfants de maternelle soient « encadrés » le soir par des ATSEM épuisées par leur journée de travail, comme à Nice ou Antibes. La réalité, c'est que bien avant de réduire le personnel, nous sommes en fait déjà en manque de personnel sur nos écoles.

Lors de la réorganisation faite en 2003, qui a vu passer nos centres de CLSH à ALSH, et donc la baisse du nombre d'adultes par enfants, il nous avait été dit que nous aurions à l'évaluer.

**Nous n'avons jamais été sollicités pour le faire** mais avons des critiques à émettre. Et on nous impose maintenant une nouvelle réduction des services !

**Nous dénonçons aussi la fin de contrat de la Bibliothécaire-Documentaliste des écoles Garbejaire et Sartoux qui fait un travail formidable.**

Elle doit être remplacée par une agente municipale en reclassement pour problème de dos qui n'a ni la formation ni un intérêt particulier pour des livres et la BCD.

**Cette politique est en incohérence totale avec l'annonce d'une volonté d'une réduction des inégalités et de réussite éducative**

**Nous souhaitons avoir en face de nous un représentant qui ne soit pas figé dans ses positions, afin de construire ensemble un projet qui sera acceptable et accepté.**

**Souhaitant, dans un esprit de dialogue, obtenir un moratoire et une reprise de la concertation,** nous continuons donc à faire signer notre pétition qui a déjà recueilli plus de 600 signatures et restons mobilisés pour le maintien du dispositif ALSH, qui nous garantit 1 adulte pour 10 enfants en maternelle et 1 pour 14 en élémentaire. Nous appelons tous les parents d'élèves, citoyens et personnels de la Ville à nous rejoindre le 17 juin à partir de 16 heures devant l'Hôtel de Ville de Valbonne.

***Prochain communiqué jeudi 17 au soir.***

<b>Contact presse FCPE Valbonne : Valérie Andrieux 06.87.57.90.12 garbejaire@fcpevalbonne.org</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------